

La fondation est administrée par un Conseil de fondation composé de 15 administratrices-teurs au moins, dont la majorité sont domiciliés sur la commune de Vernier. Il est fait appel à des personnes ayant des compétences utiles à l'administration de la fondation. La durée des fonctions des membres du Conseil de fondation est de cinq ans et correspond à une législature communale. Les administratrices-teurs doivent être de nationalité suisse.

Les administratrices et administrateurs du Conseil de fondation sont désigné-e-s par le Conseil municipal, à raison d'un délégué par parti représenté au Conseil municipal, le Conseil administratif pour les autres.

Le Conseil de Fondation se réunit au sein de commissions spécifiques dont l'objectif est d'approfondir certains sujets d'importance en lien avec la FMCV : la commission des finances, la commission des travaux ainsi que la commission logements, qui attribue les logements vacants selon des critères très précis inscrits dans le Règlement.

#### **ADMINISTRATRICES ET ADMINISTRATEURS /MEMBRES DU CONSEIL**

Montserrat Belmonte, Présidente

Mirko Coladomenico, Vice-Président

Jean-François Bouvier, Secrétaire

Denis Chiaradonna

Denis Azari

Yvette Angeloz

Anabela Fraga

Hélène Piguet

Alain Gaumann

Thomas Savary

Alain Grobet

Dominik Meyer

Skender Salihi

#### **COMMISSIONS**

**Bâtiments:** Jean-François Bouvier (Président), Anabela Fraga, Alain Gaumann, Alain Grobet, Dominik Meyer

**Finances:** Dominik Meyer (Président), Mirko Domenico, Montserrat Belmonte, Denis Chiaradonna, Jean-François Bouvier

**Logement:** Denis Chiaradonna (Président), Yvette Angeloz, Denis Azari, Hélène Piguet, Thomas Savary, Skender Salihi

#### **SECRÉTARIAT ET COMPTABILITÉ**

Régine Barel (secrétaire)

Fiduciaire ECHO SA